



Partenaires santé innovations et territoires

Communiqué de presse
Paris, le 23 juin 2023

550 000€ pour la prévention et promotion de la santé dans les territoires Assist révèle les lauréats de son appel à projets

Cette année, l'appel à projets innovants lancé par l'Association Innovation, santé et territoires (Assist), fondée par la Caisse des Dépôts et le Groupe VYV, a souhaité promouvoir la santé et la prévention dans les territoires. Le jury a délibéré et choisi d'apporter son soutien financier à 12 projets pour un total de 550 000 euros.

Un engagement en faveur de l'accès à la santé dans les territoires

Pour amplifier leur action en 2023, le Groupe VYV et la Caisse des Dépôts ont lancé le 3 mars dernier un **appel à projets dédié à la prévention et la promotion pour la santé**, centré sur les habitudes de vie et les comportements. « **L'activité physique** comme fil conducteur d'une bonne santé » et « **les habitudes de vie** et comportements **favorisant un vieillissement en bonne santé** pour des personnes de plus de 60 ans » en étaient les thématiques phares.

Cet appel à projets est **doté de 550 000 euros**, auxquels concourent à parité le Groupe VYV et la Caisse des Dépôts. Cette somme est destinée à financer 40% maximum des dépenses engagées dans le cadre du projet lauréat, ce sur une durée de 24 mois.

Bien bouger pour mieux vivre

L'objectif de la première thématique est de **favoriser l'accès à une activité physique ou sportive adaptée à des fins de prévention** à travers la coordination, la continuité et l'interdisciplinarité de l'accompagnement.

Adapter ses habitudes pour bien vieillir

L'objectif est ici de créer une **dynamique collective adaptée à un territoire**. En effet la prévention et le prolongement de l'autonomie individuelle dépendent des spécificités locales (milieu (rural, périurbain ou urbain), du niveau de vie des populations, de dimensions culturelles etc.

Résultats de l'appel à projets

Michel Yahiel, directeur des politiques sociales de la *Caisse des Dépôts* et Stéphane Junique, président de VYV3, co-présidaient le jury, composé de :

- Pr Jeandel, professeur de médecine interne et gériatrie, Président du CNP de gériatrie ;
- Pr Charpak, chercheur en santé publique, a travaillé pour l'Institut Pasteur, l'Etablissement français du sang, représentant OMS auprès de l'Union européenne
- Dr Catherine Grenier, directrice des assurés, CNAM
- Florent Garrigoux, directeur commercial chez Amaury Sport Organisation.

Les projets étaient évalués sur les bases suivantes :

- **légitimité à agir** : connaissance de l'écosystème, composition de l'équipe, implication des parties prenantes,
- **pertinence du projet** : caractère innovant, accessibilité, démonstration concrète des impacts,
- **autonomisation** des bénéficiaires finaux,
- **soutenabilité et potentiel de développement.**

Les douze projets lauréats, parmi 303 dossiers reçus, sont présentés ci-après :

- **PéCHuS** (Centre Val de Loire) : porté par le pôle vieillissement du CHRU de Tours, en collaboration avec l'Université de Toulouse III, ce projet a pour objectifs la mise en forme d'un protocole d'évaluation multifactorielle de la fragilité des personnes âgées.
- **Je bouge pour mon moral** (Grand Est) : l'association promeut l'activité sportive comme vecteur d'amélioration des troubles anxiodépressifs, notamment dans les territoires semi-ruraux.
- **Ikambere** (Ile de France) : le projet s'adresse à des femmes en très grande précarité, présentant des facteurs de risques multiples, et permet notamment au-travers de l'activité physique, une amélioration de leur situation générale.
- **Haut Bugey** (Auvergne Rhône-Alpes) : la collectivité s'attache à faire interagir les hôpitaux du territoire avec les fédérations sportives de manière à proposer des activités adaptées en post-hospitalisation.
- **OCAS Bain de Bretagne** (Bretagne) : le projet a pour objectifs de pérenniser les actions menées, les développer, continuer à former les professionnels et bénévoles afin de déployer le sport santé, augmenter le nombre de communes et d'établissements scolaires pouvant bénéficier des différents programmes sport-santé.
- **DisDameDonc** (Nouvelle Aquitaine) : s'adressant aux femmes à partir de 45 ans, le projet investit la phase de vie qui induit des risques spécifiques (ostéoporose, diabète de type II, accidents cardiovasculaires, ...) ; il est accompagné par le CHU de Bordeaux.
- **Activ'Attitude** (PACA) : porté par Azur Sport Santé, ce projet est un programme de remobilisation qui s'adresse aux femmes de plus de 25 ans, peu diplômées, habitant dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) de Nice et souhaitant être accompagnées vers l'emploi ou la formation.
- **Moovetoi** (Ile de France) : cette jeune société de l'ESS propose aux particuliers et aux collectivités du 93 et du 94 des programmes d'activités physiques ludiques et innovantes pour des personnes ayant des besoins spécifiques : personnes âgées et aidants, malades chroniques, personnes en situation de handicap moteur ou mental.
- **Terre d'Hippocrate** (PACA) : cette association créée par des professionnels de santé propose à chaque patient ayant une pathologie cardio-neurovasculaire de participer à des séances de jardinage thérapeutique, d'activités physiques adaptées et des ateliers nutritionnels.
- **ALEFPA** (Occitanie) : le projet consiste à rendre accessible des programmes Sport Santé individualisés pour tous les habitants des montagnes catalanes et plus particulièrement pour

les personnes, isolées ; l'objectif est de donner l'opportunité à chacun d'inclure l'activité physique dans des parcours de vie, des parcours de santé et/ou des parcours de soins.

- **Fabrik ta santé** (Centre Val de Loire) : porté par Appui Santé Loiret, Fabrik ta santé est un dispositif éducatif, collectif digital et présentiel qui permet d'offrir un accompagnement en Education Thérapeutique du Patient aux personnes malades chroniques isolées géographiquement et socialement.
- **Unicités** (Auvergne Rhône Alpes) : des jeunes dans le cadre du service civique, sont formés à la prévention (risques malnutrition et sédentarité) pour intervenir auprès des jeunes 6-15 ans ; l'objectif du projet est de favoriser, l'épanouissement physique, social et intellectuel.

En mars 2021, le Groupe VYV, par l'intermédiaire de son offre de soins et d'accompagnement (VYV3), et la Caisse des Dépôts ont associé leurs savoir-faire, moyens et expertises pour créer Assist (association innovation, santé et territoires). **L'association poursuit son rôle d'identifier, soutenir puis accélérer et répliquer le déploiement de dispositifs innovants en faveur de l'accès à la santé dans les territoires.**

Les projets mis en valeur depuis 2021 illustrent le rôle déterminant d'Assist dans l'accompagnement de projets innovants en santé dans les territoires, **en complémentarité de l'action des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.**

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d'agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,4 milliards d'euros.

En savoir plus : www.groupe-vyv.fr

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Twitter](#) ; [YouTube](#) ; [Instagram](#).

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales¹ (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

¹ <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/>

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)

Contacts presse :

Groupe VYV

Paul Caillaud - pcaillaud-ext@groupe-vyv.fr / 06 46 40 36 85

Isabelle Poret – isabelle.poret@groupe-vyv.fr / 06 37 97 20 17

Caisse des Dépôts

Sonia Gacic-Blossier - service.presse@caissedesdepots.fr / 06 43 53 91 80